



Chambre des communes
CANADA

**Sous-comité de l'examen des lois sur le racolage
du Comité permanent de la justice, des droits de
la personne, de la sécurité publique et de la
protection civile**

SSLR • NUMÉRO 037 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 24 octobre 2005

—
Président

M. John Maloney

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Sous-comité de l'examen des lois sur le racolage du Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile

Le lundi 24 octobre 2005

• (1745)

[Traduction]

Le greffier du comité: Mesdames et messieurs, je constate que nous avons le quorum.

Nous allons maintenant procéder à l'élection du président. Je suis prêt à recevoir des motions à cet effet.

Madame Fry.

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Je propose que John Maloney soit élu président in absentia.

Le greffier: Une motion a été présentée.

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Nous allons maintenant procéder à l'élection d'un vice-président.

L'hon. Hedy Fry: Je propose que Libby Davies soit élue vice-présidente du sous-comité.

Le greffier: Très bien.

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Comme M. Maloney est absent, je vais demander à Mme Davies de prendre place au fauteuil.

Je vous cède la parole.

La vice-présidente (Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD)): Chers collègues, merci.

M. Maloney n'étant pas ici, je vais présider la réunion. Nous allons suspendre la séance pendant quelques instants — puisque celle-ci se déroule en public —, et nous réunir à huis clos en vue de discuter de nos travaux.

Êtes-vous d'accord?

Des voix: Oui.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.